

**A.M., 2008****Arrêté numéro AM 0016-2008 du ministre de la Sécurité publique en date du 6 mai 2008**

CONCERNANT l'élargissement du territoire et la prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en œuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 1<sup>er</sup> et le 23 avril 2008, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté du 28 avril 2008 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres afin d'aider les municipalités et leurs citoyens qui ont dû engager des dépenses relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 1<sup>er</sup> et le 23 avril 2008 ;

VU l'annexe jointe à cet arrêté qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme ;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme, au besoin, d'en élargir le territoire et d'en prolonger la période d'application ;

CONSIDÉRANT que des municipalités qui n'ont pas été désignées à l'arrêté précité ont dû engager des dépenses relativement à des travaux de bris de couvert de glace et à la mise en place de mesures préventives temporaires, d'intervention et de rétablissement ou ont relevé des dommages causés par des inondations survenues entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 avril 2008 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités ainsi qu'à leurs citoyens de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres ;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Est élargi le territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres, qui a été mis en œuvre le 28 avril 2008 relativement aux travaux de bris de couvert de glace et aux inondations survenues entre le 1<sup>er</sup> et le 23 avril 2008, dans des municipalités du Québec, afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté ;

Est prolongée la période d'application de ce programme afin de permettre l'octroi d'une aide financière aux municipalités et à leurs citoyens qui ont dû engager

des dépenses en raison des travaux de bris de couvert de glace et des inondations survenues entre le 24 avril et le 30 avril 2008.

Québec, le 6 mai 2008

*Le ministre de la Sécurité publique,*  
JACQUES P. DUPUIS

**ANNEXE**

<b>Municipalité</b>	<b>Désignation</b>	<b>Circonscription électorale</b>
<b>Région 01</b>		
Sainte-Luce	Municipalité	Matapédia
<b>Région 02</b>		
Saint-Félix-d'Otis	Municipalité	Dubuc
<b>Région 03</b>		
Québec	Ville	Charlesbourg Chauveau Jean-Lesage Jean-Talon La Peltrie Louis-Hébert Montmorency Taschereau Vanier
<b>Région 04</b>		
Notre-Dame-de-Montauban	Municipalité	Portneuf
Saint-Alexis-des-Monts	Paroisse	Maskinongé
Saint-Paulin	Municipalité	Maskinongé
Saint-Stanislas	Municipalité	Champlain
<b>Région 05</b>		
Dudswell	Municipalité	Mégantic-Compton
Weedon	Municipalité	Mégantic-Compton
<b>Région 07</b>		
Aumond	Canton	Gatineau
Bowman	Municipalité	Papineau
Chénéville	Municipalité	Papineau
Déléage	Municipalité	Gatineau
Duhamel	Municipalité	Papineau

Municipalité	Désignation	Circonscription électorale	Municipalité	Désignation	Circonscription électorale
Lac-Simon	Municipalité	Papineau	<b>Région 15</b>		
L'Ange-Gardien	Municipalité	Papineau	Brébeuf	Paroisse	Labelle
Mansfield-et-Pontefract	Municipalité	Pontiac	Deux-Montagnes	Ville	Deux-Montagnes
Notre-Dame-de-la-Salette	Municipalité	Papineau	Ferme-Neuve	Municipalité	Labelle
Papineauville	Municipalité	Papineau	Greenville-sur-la-Rouge	Municipalité	Argenteuil
Ripon	Municipalité	Papineau	Harrington	Canton	Argenteuil
Saint-André-Avellin	Municipalité	Papineau	Huberdeau	Municipalité	Labelle
Val-des-Monts	Municipalité	Papineau	Kiamika	Municipalité	Labelle
Waltham	Municipalité	Pontiac	L'Ascension	Municipalité	Labelle
<b>Région 09</b>			Lachute	Ville	Argenteuil
Baie-Comeau	Ville	René-Lévesque	La Conception	Municipalité	Labelle
Baie-Trinité	Village	René-Lévesque	La Macaza	Municipalité	Labelle
Chute-aux-Outardes	Village	René-Lévesque	Montcalm	Municipalité	Argenteuil
Colombier	Municipalité	René-Lévesque	Mont-Laurier	Ville	Labelle
Fermont	Ville	Duplessis	Mont-Tremblant	Ville	Labelle
Franquelin	Municipalité	René-Lévesque	Prévost	Ville	Prévost
Pointe-Lebel	Village	René-Lévesque	Rivière-Rouge	Ville	Labelle
Ragueneau	Paroisse	René-Lévesque	Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	Municipalité	Labelle
<b>Région 12</b>			Saint-Colomban	Paroisse	Argenteuil
Beaulac-Garthy	Municipalité	Richmond	Saint-Jérôme	Ville	Prévost
Saint-Joseph-des-Érables	Municipalité	Beauce-Nord	Saint-Joseph-du-Lac	Municipalité	Mirabel
Scott	Municipalité	Beauce-Nord	Saint-Placide	Municipalité	Mirabel
<b>Région 14</b>			Sainte-Adèle	Ville	Bertrand
Berthierville	Ville	Berthier	Val-David	Village	Bertrand
Mandeville	Municipalité	Berthier	Val-Morin	Municipalité	Bertrand
Notre-Dame-des-Prairies	Ville	Joliette	Wentworth-Nord	Municipalité	Argenteuil
Rawdon	Municipalité	Rousseau	<b>Région 16</b>		
Saint-Alphonse-Rodriguez	Municipalité	Berthier	L'Île-Perrot	Ville	Vaudreuil
Saint-Calixte	Municipalité	Rousseau	Pointe-Fortune	Village	Soulanges
Saint-Charles-Borromée	Municipalité	Joliette	Saint-Jean-sur-Richelieu	Ville	Iberville
Saint-Côme	Paroisse	Berthier	Sainte-Anne-de-Sorel	Paroisse	Saint-Jean
Saint-Damien	Paroisse	Berthier	Terrasse-Vaudreuil	Municipalité	Richelieu
Saint-Donat	Municipalité	Bertrand	Vaudreuil-Dorion	Ville	Vaudreuil
Saint-Félix-de-Valois	Municipalité	Berthier	49911		
Saint-Jean-de-Matha	Municipalité	Berthier			Vaudreuil
Saint-Michel-des-Saints	Municipalité	Berthier			Vaudreuil
Saint-Paul	Municipalité	Joliette			Vaudreuil
Sainte-Julienne	Municipalité	Rousseau			Vaudreuil